



Formation pour les professionnels
de l'enfance, de l'adolescence et de la famille

Le projet pour l'enfant, de l'intention à sa pratique

La formation continue du Centre d'Ouverture Psychologique Et Sociale (Copes) s'adresse à tous les acteurs du champ médical, psychologique, pédagogique et social (médecins, gynécologues, obstétriciens, psychologues, psychiatres, pédiatres, infirmiers, éducateurs, travailleurs sociaux, moniteurs d'éducation familiale, psychomotriciens, orthophonistes, sages-femmes, puéricultrices, enseignants...), garants de la prévention précoce et de la santé globale de l'enfant, de l'adolescent et de la famille.

Les stages et les formations sur site proposés par le Copes explorent les domaines de l'enfance à l'adolescence, les problématiques familiales, sociales et culturelles et les questions institutionnelles.



Le projet pour l'enfant, une narration à définir

Les nouvelles dispositions légales renforcent la place consacrée, depuis la loi du 5 mars 2007, à l'évaluation des besoins de l'enfant. Cela dans un souci affiché de sécurisation des parcours, notamment en matière de cohérence et de continuité, à travers une pièce maîtresse qu'est le projet pour l'enfant. La protection de l'enfance s'est dotée d'un outil unique, document qui pourrait n'apparaître qu'essentiellement administratif, mais qui constitue un processus et promeut l'existence d'un être à protéger, d'une famille à soutenir, d'une individualisation à advenir.

Cette formation propose d'aborder le sens de cet écrit à travers l'étude des concepts clés qui le constituent. De l'historisation de la démarche, au décryptage du système actuel de protection de l'enfance, en passant par la réactualisation de théories psychoaffective constitutives de l'acteur principal : l'enfant. Autant de domaines à expliciter ou à revisiter pour élaborer au plus juste et rendre efficaces l'accompagnement et l'engagement des professionnels. La référence éducative à l'enfant, ici fondamentale, viendra s'appuyer et coordonner le projet pour l'enfant.

Si, « *Le PPE est plus qu'un document à établir puisqu'il vient radicalement modifier les pratiques des professionnels* » (ONPE), il grave et recentre sur l'essence même des missions : l'appréhension prospective de l'enfant maltraité et de sa famille.

La mobilisation des parents, leur participation est ici interrogée voire requise. Elle dépendra en partie de l'histoire familiale, des troubles de la parentalité, de la nature des traumatismes en présence, de leurs collisions et des prises en charge. Autant de paramètres qui viendront mettre à mal l'intention du législateur face à la désorganisation et à la discontinuité des systèmes familiaux dont on a le souci.

De l'évaluation à la mise au travail entre chacun : enfant, parents, travailleurs sociaux, institutions, le défi à relever est actuel, pragmatique ou utopique, il est en tout cas passionnant.

Conçu et animé par Thomas Souris, psychologue clinicien. Participation d'intervenants spécialisés.

Thèmes

La narrativité de l'enfance. Les besoins fondamentaux de l'enfant. — L'enfant maltraité, impact du trauma sur le développement de l'enfant et incidences sur sa prise en charge éducative. Les troubles de la parentalité, défaillances et potentialités. — Adhésion et participation de l'environnement affectif. — La prise en compte de la parole de l'enfant dans le projet le concernant. — Législation actuelle en protection de l'enfance. — Organisation départementale de la protection de l'enfance. — L'écrit en protection de l'enfance, la réponse à une inquiétude généalogique. — Le travail de réseau. — La référence du parcours de l'enfant

Objectifs

Repérer les enjeux de l'histoire de l'enfant dans le contexte du placement. — Distinguer l'impact des troubles de la parentalité sur le développement de l'enfant. — Repérer les ressources avec lesquelles travailler. — Proposer des repères cliniques pour évaluer l'enfant. — Appréhender l'articulation des approches juridique et psychologique des prises en charge.

Public et prérequis

Tous les professionnels du champ de la protection de l'enfance.

Stage

SM26-18

Tarif

819 €

Lieu

Paris

Dates

21-22 mai, 12 juin 2026 (soit 21 h sur 3 jours)

Premier module

JEUDI 21 MAI 2026

Introduction.

La notion de projet en protection de l'enfance.

Une narrativité qui se tait, celle en devenir...

Les raisons d'être du PPE 9 h 30 à 13 h

Souris Thomas, psychologue clinicien à l'ASE du Vaucluse.

Articulations des approches juridique et psychologique des prises en charges.

Législation actuelle en protection de l'enfance, les droits sur lequel repose le PPE 14 h à 17 h 30

Souris Thomas

VENDREDI 22 MAI 2026

Le contenu du PPE.

La référence du parcours de l'enfant 9 h 30 à 13 h

Souris Thomas

Travail autour de situations cliniques.

Paradoxes en protection de l'enfance, de la théorie à la pratique 14 h à 17 h 30

Souris Thomas

Second module

VENDREDI 12 JUIN 2026

La co-construction du projet pour l'enfant.

La prise en compte des besoins fondamentaux et la parole de l'enfant face à la dys-parentalité.

Retours d'expériences 9 h 30 à 13 h

Souris Thomas

L'expérience du PPE au regard des problématiques familiales.

Situations cliniques.

Mises en perspectives.

Conclusions et bilan de la formation 14 h à 17 h 30

Souris Thomas

